



demande de renoncement aux droits paternels

Par **pomel**, le **29/09/2008** à **15:04**

Bonjour,

Je souhaite faire signer à mon père un papier attestant qu'il n'a pas contribué de quelques façon à notre éducation et que de ce fait, il n'est pas en droit de nous réclamer quoique ce soit en cas de besoin. Sachant qu'il a élevé d'autres enfants qui ne sont d'ailleurs pas tous les siens. Est-ce possible ? Dois-je passer par un notaire ou un avocat pour faire ce papier ? Merci de bien vouloir me répondre.